

Protocole sanitaire du collège Rémy Nainsouta

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

CONTEXTE

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour l'année scolaire 2021-2022, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- **niveau 1 / niveau vert** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **niveau 2 / niveau jaune** : accueil en présentiel de tous les élèves ;
- **niveau 3 / niveau orange** : hybridation possible au lycée lorsque la configuration de l'établissement le nécessite (en particulier lorsque cela est rendu nécessaire pour la bonne application des mesures prévues par le présent cadre sanitaire) ;
- **niveau 4 / niveau rouge** : hybridation systématique au lycée et pour les élèves de 4ème et de 3ème au collège avec une limitation des effectifs à 50 %.

La situation particulièrement dégradée en Guadeloupe nous amène à parler de **niveau 4 renforcé**

Préalable

-Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre au collège. Ils en informent le responsable d'établissement.

-**Avoir une hygiène stricte des mains** comprenant le lavage au départ et au retour à la maison. Et aussi plusieurs fois pendant sa présence au collège.

-Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

-L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. **Le port du masque est obligatoire**

Accueil des élèves – Plan de continuité pédagogique

- Mise en place d'une équipe « continuité pédagogique ».
- Continuité pédagogique : Travail en autonomie et connexion en visioconférence
- Permettre à tous les élèves de recevoir un enseignement et d'assurer la sécurité de tous.
- Rentrée en présentiel par classe du 13 au 21 septembre 2021, selon un calendrier validé par le conseil pédagogique élargi du collège.
- Pendant l'enseignement à distance, **toutes les heures n'ont pas vocation à se dérouler en classes virtuelles.**
- Les professeurs peuvent assurer leur cours en visioconférence depuis l'établissement si besoin.
- Pour les élèves qui n'ont pas d'équipement, on peut envisager un prêt par l'établissement et éventuellement suivre les cours sous format numérique au sein de l'établissement, dans la mesure du possible
- Une attention particulière est apportée aux élèves à besoin éducatifs particuliers pour éviter retard ou décrochage.

Activités physiques et sportives

Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour cette année scolaire.

Cependant, compte tenue de la dégradation du contexte sanitaire, les cours d'EPS sont suspendus pour l'instant.

Fermeture des classes

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif s'applique dans les établissements scolaires

Cas d'autotest positif

Un personnel ayant réalisé un autotest positif doit s'isoler dans l'attente de la réalisation d'un test et ne doit pas se rendre dans l'établissement. Il doit en informer le chef d'établissement, même en l'absence de symptômes.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. À défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Il est recommandé à chaque élève d'avoir son propre flacon de gel hydro-alcoolique.

L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les intercourrs, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Lorsque le renouvellement de l'air est assuré par une ventilation, son bon fonctionnement doit être vérifié et son entretien régulier doit être réalisé.

Le port du masque

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et en extérieur pour tous.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Il est nécessaire d'avoir des masques de rechange.

La limitation du brassage des élèves

Les activités scolaires sont organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise

La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés.

Les règles de distanciation physique

Dans les écoles élémentaires, les collèges, et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face.

Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques, gymnases...). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé selon les modalités suivantes :

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas

La désinfection quotidienne des objets partagés ou le respect d'un isolement de 24 heures avant réutilisation (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est recommandée.

La restauration scolaire

Pas de restauration scolaire pour l'instant.